

## Procès verbal de la réunion du Conseil d'établissement

Jeudi 22 janvier 2015  
19h à la bibliothèque Patricia-Long-Gérault  
Au 1101 chemin Rockland à Mont-Royal

Membres présents : Bruno Agard, Marjolaine Hamelin, Marie-Justine Torres, Anne-Marie Vermette, Carole Poulin, François Lebrun, Annick McArdle, Yves Pelletier, Laurence Grenier-Carpintero, Vincent Lacombat, Rita Azadkhanian, Anthony Francis Lombardi

Membres absents : Pierre Tremblay, Moncef Bekka,

Direction : Jean-Pierre Amesse

Public : Beining Pan, Dan Givulescu, Nadia Jaffer, Aziza Bouchara, Pascale Bouchard.

1. Mot de bienvenue
2. Période de questions du public

Suite à une rumeur, les parents se sont présentés pour poser une questions sur la suppression du programme LLS relève au 3<sup>ème</sup> secondaire

En fait, non, suivi au point 8 de l'ordre du jour

Adopté

(\* ) Il est noté de recontacter Mme Marcoux, car les horaires des rencontres ont été modifiées

3. Adoption de l'ordre du jour  
Proposé par François Lebrun - Adopté

4. Adoption du procès-verbal du 16 décembre 2014  
Différentes corrections sont apportées au PV du 16 décembre dernier.  
Accepté tel que modifié. Proposé par Mme Poulin, Secondé Mme Vermette

5.  
5.1 la liste des équipes sportives et le nombre de participants – remis au prochain CÉ

5.1.1 Volley Ball

Quel est le détail du calcul des coûts ?

- 1 tournoi au lieu de 4
  - Moins de pratiques que prévu

- Bus public au lieu de bus privé (la semaine avant Noël)
- Tournoi annulé, personne de prévenu
- Toujours pas d'uniforme complet, bien que tout soit déjà payé

Le président du CÉ regrette cette très mauvaise organisation.

JP Amesse demande qu'on lui transmette tous les détails par écrit afin de faire un suivi serré de cette situation.

Les élèves ont cherché à joindre la direction, sans succès.

Il est demandé de préciser le mode d'emploi afin de préciser comment les parents peuvent aider en tant que bénévoles.

## 5.2 kangourou

L'Assemblée Générale a eu lieu la semaine dernière => document déposé en séance : proposition d'une modification au code de vie

Le président remarque que nous ne pouvons pas modifier le code de vie pour le débardeur, mais que cela semble possible pour le kangourou ... est ce possible de modifier le code de vie? Comment ?

Quelques discussions sur le port du Kangourou

Mr Lebrun demande les règles de régie interne.

B. Agard : peut-on modifier le code de vie ?

JP Amesse : oui

B. Agard proposition d'accepter la proposition des élèves avec l'amendement « tous les jours »

Vote, accepté à la majorité

## 6.

Mme. Poulin rappelle ses demandes d'explications sur le fond 1 :

- Perfectionnement ?
- Services aux élèves ?
- Apport à la vie de l'école ?

=> prochain CÉ

Si on maintient le cap, on finira de rembourser la dette à la fin de l'année.

Certaines grosses dépenses sont déjà finalisées (achats de cahier d'exercices par exemple) car concentrées en début d'année

Peut-être un petit surplus de 5 à 10 000 \$. Si c'est le cas, la flexibilité pourrait être utilisée pour les sports.

Mme Poulin demande le budget adopté en juin 2014. Nous devrions le recevoir quelques jours avant le prochain CÉ

7. Plan de lutte à l'intimidation reporté au prochain CÉ car il y a une rencontre interne lundi à ce sujet

8.

La maquette est passée à l'AG des enseignants avant de nous être présentée.

Quelques questions et corrections mineures sont apportées dans les tableaux.

Programme LSS :

- pas de changement.

Programme LLS relève – sec. 1 :

- Ce programme sera remplacé par le profil sciences

Programme LLS relève – sec. 2 :

- Pas de changement.
- Les arts seront les arts plastiques

Programme LLS relève – sec. 3 :

- Nouveau programme créé.
- 6 périodes de math recommandées par le ministère, 8 prévues à l'horaire de PL
- Question : en LLS relève des élèves ont 53 % d'autres 98%, est il nécessaire d'avoir 8 périodes pour tout le monde ? La moyenne par groupe se situe à 73%
- Les notes sont généralement faibles en 4<sup>ème</sup> secondaire, on fait du soutien en 3<sup>ème</sup> secondaire (pour les maths)

Programme Musique :

- Pas de changements
- Question de Mme Poulin : Puisque que le groupe de musique a la même moyenne que les élèves de LLS relève mais qu'ils sont plus nombreux en échec, peut-on prendre les élèves faibles de musique avec ceux de LLS relève ?
- JP Amesse : pas possible à cause des emplois du temps. En secondaire IV, les élèves de musique qui sont faibles en mathématiques sont en groupe de 15.

Programme régulier :

- Statu quo (en 3<sup>e</sup> secondaire, les élèves auront le choix de PPO, arts plastiques OU éducation physique à 2 périodes)
- Des profils sont ajoutés à la première année :
  - Régulier profil sciences (6 périodes de sciences contre 4 périodes en univers social et 4 périodes d'arts plastique pour les arts)
  - Régulier profil musique (6 période de musique contre 4 période en univers social)

Afin d'améliorer l'information aux parents, il est recommandé d'indiquer le nombre de périodes prescrites par le ministère pour chaque matière et pour chaque niveau.

Le CÉ approuve à l'unanimité la maquette présentée

9.

Programme de musique renouvelé jusqu'en 2018, la subvention qui devrait venir avec n'est pas encore annoncée, on attend

10.

Aucune correspondance

11.

11.1

Rita Azadkhanian : heure d'ouverture du café-théâtre étudiant ?

JPA : de 11h30 à 12h30

Rita Azadkhanian : y a-t-il un surveillant ? de quelle heure à quelle heure ?

JPA : oui, de 11h30 à 12h30

Mme Vermette : quelle est l'heure d'ouverture de l'école le matin

JPA : 8h, plus tôt en musique 7h45

11.2

M. Lombardi : Réflexion des profs LLS : est-il possible d'augmenter les frais demandés aux parents pour augmenter les activités offertes ?

Réponse : regarder l'autofinancement, les levées de fonds ...

M. Lombardi : comment sont choisies les activités financées

Réponse : procédures internes

11.3

Marie-Justine : il y a des bavettes en art dramatique en LLS 5<sup>ème</sup> secondaires qui en fait sont des périodes libres, est-il possible de les annuler

11.4

Yves Pelletier rappelle aux membres du CÉ la formation sur le projet éducatif, le 2 février 2015 au siège social de la Cs.

12.

12.1 Le projet d'embellissement de la cour doit être remis à l'ordre du jour.

12.2 Construction : 4 grands chantiers dans l'école. Les subventions doivent être engagées avant le 1<sup>er</sup> mars. On va faire un communiqué aux parents.

13. Levée de la séance 10h40

...

Yves Pelletier

Président